

*Le Débat*, octobre 2005, (autorisation mise en ligne, octobre 2010)

## **Tradition, religion, émancipation La question du voile chez les jeunes musulmanes**

A l'heure où quelques jeunes filles voilées s'indignent d'une prise d'otages en Irak, au prétexte d'un détournement de sens d'une loi républicaine sur l'interdiction de signes religieux ostentatoires à l'école, il faut s'interroger sur la signification réelle de l'adhésion à une tenue vestimentaire depuis longtemps abandonnée ou n'ayant jamais existé sous cette forme dans leur pays d'origine. Une telle pugnacité à défendre le droit de se couvrir le corps, le cou et les cheveux, partout et tout le temps, trouve le plus souvent explication dans le postulat d'un retour global du religieux et d'un besoin d'authenticité culturelle chez des jeunes gens en perte de repères. Les facteurs conjoncturels et identitaires sont certes ici à retenir, mais ils restent toutefois insuffisants pour rendre compte d'une nouvelle forme de servitude volontaire, d'un renoncement, chez des femmes ayant des liens forts avec la religion et la culture musulmanes.

Enseignante à l'université de Nanterre et directrice de son département de Sociologie, je suis confrontée depuis quelques années à ces étudiantes voilées, à des manières de faire et de penser qui viennent contrecarrer la thèse d'un épiphénomène, d'une crise passagère au sein de populations anciennement colonisées, qui seraient donc obligatoirement discriminées. Au fil des discussions – quelquefois houleuses – mais aussi à la lecture des travaux et enquêtes engagés par des étudiantes touchées de diverses manières par ce fait social, j'ai dû admettre l'existence de comportements durables et radicalement nouveaux. Il m'est alors apparu impossible d'élaborer un questionnement sur le voile sans prendre en compte le discours d'une gent féminine éduquée, qui manie la parole et le concept bien mieux que ses représentants masculins. Ces filles ne revendiquent en rien une identité culturelle autre – elles se veulent citoyennes française et se disent fières de l'être – mais prônent une manière différente de s'émanciper. Reste donc à réfléchir sur ce procédé "libératoire" qui renvoie au paradoxe suivant : d'un côté l'affirmation d'une égalité des sexes, de l'autre l'évitement de toute question portant sur le corps libéré du contrôle masculin.

Il ressort de cet engagement une sorte de modèle positif – des femmes qui osent – pour des adolescentes et des gamines moins éduquées, qui agissent plus par effet de mode – suggestion, imitation, provocation, conformisme – ou sous la pression des pères, frères et amis (es), que par conviction personnelle. En affirmant que le voile dépasse largement la question du religieux et donc de la laïcité, mon but n'est pas de nier l'apport de la loi Stasi –

celle-ci est une barrière nécessaire rien de plus –, mais de porter le débat sur le terrain de l'idéologie et de l'engagement militant. Mon hypothèse est que le voile ne traduit pas directement un retour spontané de la foi ou une crise identitaire de transition, mais qu'il résulte d'un travail en profondeur, commencé au lendemain de la révolution iranienne dans des espaces vides en matière d'institutions socialisantes et d'idéologies politiques. Dans le creuset d'une minorité militante, en laquelle passion traditionaliste et passion révolutionnaire se confrontent, s'est imposée une conviction : l'introduction de l'islamisme en France et dans les pays occidentaux n'est possible qu'avec le soutien – passif ou actif – des femmes musulmanes éduquées. Pour "accrocher" ces dernières, en majorité nées et scolarisées en Occident, les arguments utilisés se devaient d'être familiers : tout d'abord la nécessité d'associer islam et modernité avec polarisation sur l'émancipation et la valorisation de soi, ensuite le rappel de l'appartenance communautaire et l'exigence du respect des interdits liés au corps féminin.

La complication tient dans la confusion entretenue entre classe, race et sexe qui obscurcit les coulisses où s'élaborent les stratégies politiques en fonction de leurs finalités. Entre les défenseurs d'un modèle de république islamique dont l'Iran fournit le cadre, les solidarités avec des groupes en lutte ou en guerre sur des terrains éloignés et dispersés, et les volontés d'imposer les valeurs de l'islam à la modernité européenne, de nombreuses femmes musulmanes se trouvent piégées par la peur du corps féminin ancrée dans leur culture d'origine. C'est pourquoi, dans un contexte mondial de retournement idéologique entre le politique et le religieux, le voile est devenu l'instrument privilégié pour convaincre les musulmanes de rejeter le modèle d'émancipation dans lequel une majorité d'entre elles est déjà largement engagée. Face à un phénomène social complexe, tronqué par des postures victimaires et une idéologie libératrice, il s'avère nécessaire de déconstruire, un à un, les arguments "féministes" de certaines musulmanes – n'oublions pas que des années durant ce geste ne leur est jamais venu à l'esprit – mais aussi les discours à la fois de leurs guides et de leurs défenseurs.

### **Le voile présenté comme vecteur d'émancipation**

Comment réagir face à des jeunes filles voilées se disant féministes, mais hostiles au modèle de libération de la femme occidentale ? Il m'a fallu un certain temps pour saisir dans leurs propos, souvent conformistes et formatés, non pas une volonté "de retour à", mais un refus de la tradition qui, selon elles, enferme la femme musulmane dans le couple, la maternité, la dépendance au père, au frère et au mari. En résumé, l'adoption de la loi religieuse, du précepte coranique, serait le moyen de franchir les récifs de la modernité, d'où leur rejet de l'excision, du certificat de virginité ou du mariage forcé, présentés comme les produits de la tradition et non de la religion. En quelque sorte, l'adhésion stricte aux règles du

Coran leur permettrait de s'extraire du carcan sociétal traditionnel, d'avancer en société, d'accéder aux métiers valorisants et, ainsi, d'acquérir une autonomie financière sans avoir à subir d'ostracisme de la part de la communauté.

Ce type d'argumentation est repris dans l'enquête de deux sociologues, Françoise Gaspar et Farhad Khosrokhavar, qui décrivent des jeunes filles nullement "*prêtes à renoncer à leur autonomie. Pas question notamment de rester à la maison ou d'accepter un mariage contraint*"<sup>1</sup>. Le politologue Olivier Roy fait le choix de replacer ces comportements dans un spectre plus large, "*les revivalismes religieux*", repérables au niveau mondial, qu'il définit comme des phénomènes de type générationnel et non communautaire. Le "*revivalisme*" musulman serait totalement en phase avec ce qui détermine les autres religions, "*individualisation et insistance sur la réalisation de soi*"<sup>2</sup>. Ce retour à la foi permettrait de bricoler son propre système d'adaptation à la modernité, moyen de rompre avec la famille et la tradition, ou encore de s'approprier une culture revisitée entre banlieue et mosquée avec l'exemple des convertis en proportion importante en France. Le postulat d'une culture musulmane européenne, sorte de compromis entre des vécus douloureux, un contexte mondial excluant et un référent religieux, trouve preneur chez Tariq Ramadan pour qui l'introduction dans le schéma de la modernité, et ainsi la transformation radicale de cette dernière, exige la reconnaissance et le suivi d'un corpus de principes communs ramenés à "*la foi en une transcendance*", à "*une éthique*" et à "*une pratique*", le tout étant relié aux sources du "*Coran*" et à "*la tradition prophétique*"<sup>3</sup>. En résumé, le but de ces divers mouvements et comportements serait la fusion de groupes éclatés, la reconnaissance culturelle et la construction d'un moi collectif au sein de sociétés refusant d'intégrer l'islam dans leur sphère religieuse et culturelle.

A la tête des mouvements de soutien du voile, des militantes éduquées s'imposent comme modèles. En majorité de niveau d'éducation supérieure, elles sont étudiantes, ingénieurs, avocates, médecins, enseignantes, souvent inscrites dans des associations caritatives, culturelles ou religieuses. Avant-garde, militantes professionnelles, elles fascinent par leur discours posé sur les textes sacrés ou la Constitution républicaine, et persuadent leurs comparses et certains politiques que le retour du voile est le fait d'une décision raisonnée de femmes indépendantes revenues à la foi, et non de l'injonction de mouvements religieux traditionalistes, voire radicaux. Dans cette affaire, le débat sur la laïcité s'est transformé en tremplin politique dont elles connaissent les arcanes avec référence à la liberté de culte, au respect des cultures, à la compatibilité entre pratique religieuse et laïcité,

---

<sup>1</sup> Le foulard et la République, Paris La Découverte, 1995.

<sup>2</sup> Olivier Roy, "Un islam qui s'occidentalise dans la douleur ?", *L'avenir de l'islam en France et en Europe* (Entretiens d'Auxerre), sous la direction de Michel Wieviorka, Paris, Balland, 2003, p. 23.

et au sérieux des filles concernées dans la pratique des études. Pour montrer qu'elles sont tout aussi femmes que les "Occidentales", elles n'hésitent pas à organiser des défilés de mode où le voile et la burqa font concurrence aux décolletés et jupes courtes des grands couturiers. L'un d'entre eux, programmé récemment à Montreuil, a pu être interdit par le maire de cette ville au motif que les hommes n'avaient pas le droit d'entrer. Elles savent jouer de la faiblesse et de la mauvaise conscience des élites occidentales avec l'accusation d'une "chasse aux musulmanes", d'un "intégrisme laïque" et d'une "islamophobie du monde occidental", reprise par la réalisatrice Yamina Benguigui. On retrouve les mêmes arguments dans nombre d'ouvrages ou colloques universitaires, à l'instar de celui organisé par la revue *Actuel-Marx* en octobre 2004, au cours duquel Christine Delphy, directrice de la revue *Nouvelles questions féministes*, est revenue sur une politique discriminatoire accentuée par la loi sur le voile – alors qu'il est souvent le "*moyen de réparer des identités personnelles endommagées par un environnement raciste*" –, au point de substituer la catégorie de caste à celle de classe pour dénoncer la condition faite aux populations immigrées. Dans ce contexte d'idéologisation du voile et de la loi Stasi, se retrouvent face à face des filles désorientées, mais flattées par leur médiatisation, et des groupes militants – hommes et femmes – qui présentent l'interdiction du voile à l'école et dans les services publics comme une loi sexiste qui supprime le droit de disposer de son corps. Un sexisme qui masquerait un racisme envers les populations issues des anciennes colonies, comme l'affirme la militante musulmane Saïda Kada au dernier salon du Bourget en avril 2004, lors d'un face à face avec Noël Mamère : "*La France n'a pas décolonisé les esprits*".

Le modèle occidental d'émancipation, à savoir la réappropriation de son corps par la femme et l'affirmation de ses capacités à en assumer le contrôle, est présenté comme une perte d'âme, assimilé aux images de la publicité, corps dénudés, femme ouverte non seulement aux désirs de l'autre, mais aux siens propres. Tenues dans une culture de stigmatisation du corps libéré, qui se traduit en termes de souillure, luxure, impudeur, absence de retenue, les jeunes filles concernées voient comme une aubaine cette porte ouverte sur l'égalité, le respect et même l'admiration. L'adoption du vêtement islamique, garant d'un comportement sain, d'une propreté morale, permet – du moins pour les plus instruites – de ne plus être encadrées pour participer à des réunions mixtes, à des cours universitaires ou à des associations, mais surtout d'être protégées au sein même des quartiers les plus durs. L'émancipation économique et politique exigerait donc le renoncement à la fréquentation de certains lieux – boîtes de nuit, piscines, stades, bistrot – et la dissimulation de la féminité sous les plis austères d'une tenue sans forme.

---

<sup>3</sup> Tariq Ramadan, "Les évolutions de la pensée musulmane contemporaine", *L'avenir de l'islam en France et en Europe*, op. cité, p. 27.

Il est vrai que les femmes de culture musulmane réussissent mieux que les hommes dans les études, qu'elles contractent de plus en plus de mariages mixtes, travaillent et gagnent leur vie. Aussi, n'est-ce pas tout simplement leur intégration qui est visée ? Sachant que ce terme est négativement connoté à la fois par les associations anti-racistes, les groupes religieux et les représentants des pays d'origine qui craignent, peut-être, de voir un jour disparaître une manne financière considérable. En fait, tout se joue sur les difficultés d'une population à se défaire d'une symbolique négative qui entoure le corps et le sexe. Gagner cette bataille ne signifie en rien la stigmatisation des "garçons arabes", ramenés au rang de "violeurs" comme s'en indignent Nacira Guénif-Souilamas et Eric Macé <sup>4</sup>, mais la volonté d'assumer totalement sa féminité.

### **Le voile, réminiscence d'un tabou sur le corps féminin**

Le foulard est l'arbre qui cache la forêt, un tabou ancestral sur le corps des femmes qui déborde largement le champ de la religion musulmane. Sa force m'est apparue au fil des conversations, lorsque ces jeunes filles avouent leur mieux-être sous le voile, le fait qu'elles se sentent protégées pour parcourir le chemin qui les mène au statut de femme : "*grâce au voile je vais pouvoir devenir une dame, c'est-à-dire fonder une famille et trouver ma place dans la société*". Mais lorsqu'il leur est demandé de qui doivent-elles se protéger, la réponse est claire : "*de moi-même*". L'obligation d'une soumission à Dieu intervient en dernier lieu, au moment où la question porte sur leur impossibilité à briser le tabou sur la sexualité et le corps. Aussi est-il possible d'affirmer que si l'engouement pour "le foulard" s'inscrit bien dans le cadre idéologico-religieux d'un islam intégriste et/ou traditionaliste, sa compréhension relève d'abord d'une donnée biologique et culturelle, aux fondements de toute société : "*la binarité sexuée de l'espèce humaine*".

Au centre des "études de genre" (*gender's studies*) nées des mouvements féministes des années 1960-1970, ce principe a trouvé ses appuis dans les travaux de grands anthropologues sur les sociétés tribales, groupes sans classes mais non sans inégalités. Dans des contextes sociétaux et religieux différents, tous ont admis la dimension sexuée des relations sociales qui dérive moins du biologique que de représentations construites culturellement. Dans *L'un et l'autre sexe (1948)*, Margaret Mead place la "corporalité" au cœur des entités humaines, c'est-à-dire la manière dont notre corps apprend à être corps d'homme ou corps de femme. Son but est de montrer que la distinction sociale entre les sexes est si enracinée dans notre nature de mammifère, que sa transgression est ressentie soit comme un danger pour la société, soit comme un impératif socialement si commode et

---

<sup>4</sup> Nacira Guénif-Souilamas et Eric Macé, *Les féministes et le garçon arabe*, Paris, Editions de l'Aube, 2004.

si bien rodé qu'il semble inutile d'y renoncer. Dans son introduction à *La production des grands hommes* (1982), Maurice Godelier reconnaît avoir cru très longtemps qu'il suffisait d'une révolution et de l'abolition des classes pour libérer la femme de toute domination. Avec son étude des Baruyas – société tribale de Nouvelle-Guinée – s'est naturellement imposée la thèse d'une relation intrinsèque entre l'infériorité statutaire des femmes et une sexualité qui occupe tous les lieux de la société : "*l'inégalité entre les sexes, la subordination, l'oppression, voire l'exploitation des femmes, sont des réalités sociales qui ne sont pas nées avec l'émergence des classes, mais sont antérieures et d'une autre nature*". La déconstruction de la machinerie d'une domination masculine et de ses justifications idéologiques l'a conduit à reconnaître la force des croyances axées sur le pouvoir maléfique du sexe féminin. Ainsi s'expliquerait l'obligation pour les hommes de se protéger en refusant aux femmes l'accès à certains lieux, en les reléguant pendant les menstrues et la période de mise au monde, en codifiant et en restreignant leurs comportements et, surtout, en contrôlant leur corps. Avec *Masculin/féminin I et II* (1996-2002) Françoise Héritier a renforcé cette approche en montrant, par des recherches sur les Samos du Burkina Faso, que la sexualité et la reproduction des êtres sont partout tenues par des mécanismes symboliques, religieux et cosmogoniques qui expliquent et justifient la "*dévalorisation du féminin*". Sa thèse sur "*la valence différentielle des sexes*" rappelle que la "*table des valeurs*", universellement admise, signe partout "*la dominance du principe masculin sur le principe féminin*", alors qu'elle n'est en rien "*une donnée biologiquement fondée*". Ce déséquilibre trouverait explication dans l'obligation des hommes de trouver parade à la capacité des femmes de se reproduire en tant qu'être sexué, mais aussi de reproduire le sexe opposé : "*C'est cette incapacité [des hommes] qui assoit le destin de l'humanité féminine*". Il y aurait donc là une injustice et un mystère à l'origine d'une situation d'exclusion issue de l'obligation pour les hommes de passer par le corps des femmes pour se reproduire. L'infériorisation de la femme trouverait donc sens dans la nécessité de retourner une "faiblesse" en son contraire, en une toute puissance, avec l'appropriation par les hommes du ventre de la femme et le marquage de son sexe du sceau de l'impureté. Ce mal inscrit dans le corps des femmes se serait maintenu jusqu'à nous, dans les mémoires et les comportements des deux sexes réunis. "*La force la plus forte des hommes*", écrit Godelier, n'est pas dans l'exercice de la violence, mais dans le consentement des femmes à leur domination qui ne peut exister sans "*qu'il y ait partage par les deux sexes des mêmes représentations, qui légitiment la domination masculine*".

Aussi, peu importe que l'obligation du voile soit inscrite ou non dans le Coran – les différents exégètes sont loin d'être d'accord sur ce point –, l'essentiel est de reconnaître son antinomie avec toute idée d'émancipation de la femme, du moment que la responsabilité entière de son corps et de son sexe lui est refusée.

Bien entendu, les étudiantes voilées – mais aussi nombre de non-voilées – refusent de voir en cette prescription une ségrégation liée à leur sexe. Mais elles se trouvent sans réponse, lorsqu'il leur est démontré que l'exemple mis en avant – le cas des religieuses catholiques – tombe mal à propos. L'uniforme des "bonnes sœurs" – d'ailleurs largement abandonné – marque chez ces dernières le renoncement à la sexualité, une fois pour toutes. Elles ne seront ni mères ni épouses ni amantes, mais des servantes de Dieu destinées à vivre hors du monde sexué. A l'inverse, les femmes musulmanes se voilent et dissimulent leurs formes parce qu'elles sont des êtres sexués, destinées à des hommes avec qui elles auront des relations sexuelles et auxquels elles donneront des enfants. Le voile a moins pour objet de les protéger des hommes – ce qui ramèneraient ceux-ci à des êtres de pulsion – que de leur propre sexe, ce qu'elles reconnaissent d'ailleurs. Le voile rappelle que toute relation entre hommes et femmes, quel que soit le lieu ou le contexte, est sexuée, et que dans cette rencontre le corps des femmes représente toujours l'élément perturbateur. L'exemple de ces deux jeunes Iraniens, dénoncés pour avoir eu des relations sexuelles sans être mariés, est sur ce point flagrant. La jeune fille fut exécutée, pendue à une grue – d'autres sont en passe d'être lapidées pour la même raison –, quand le jeune homme se voyait administrer cent coups de fouets. L'un a été puni pour sa faiblesse envers la femme, l'autre pour son sexe, par nature coupable.

Par le jeu des alliances et des stratégies idéologiques, le voile est devenu symbole de liberté et de tolérance, présenté comme une simple obligation religieuse pour les femmes musulmanes. Si tel est le cas, pourquoi les hôtesses de l'air de la compagnie Air France sont-elles obligées de se couvrir la tête quand elles arrivent à Téhéran alors qu'elles ne sont pas musulmanes ? Tout simplement, parce que l'obligation du voile traduit la peur ancestrale du corps des femmes, plus encore de leur sexe.

### **Un discours victimaire sur fond d'idéologie libératrice**

Les multiples discours et débats sur le voile empruntent à la logique totalitaire, à savoir le retournement contre la démocratie de ses propres principes. Les notions de droit, de liberté et d'égalité sont ainsi mobilisées pour stigmatiser un système politique global sans avoir à l'expliquer dans ses valeurs et son histoire, sinon par son contenu "islamophobe": *"les musulmans se sentent blessés, agressés et stigmatisés quand on fait des lois particulières qui les privent de leur droit"* <sup>5</sup>. La focalisation sur la stigmatisation d'une population, du fait de sa religion et de sa culture, trouve facilement écho dans une communauté émotionnelle, plus ou moins croyante, mais fière de ses origines. Beaucoup

---

<sup>5</sup> Lhaj Thami Breze, Président de l'UOIF, Discours au rassemblement annuel du Bourget, 10 avril 2004.

plus importante que la communauté passionnelle qui abrite une frange militante diversifiée et hiérarchisée, la communauté d'émotion aspire à protéger ceux du dedans contre ceux du dehors, soit en soutenant le port du voile au nom de l'égalité de droit, soit par le silence pour éviter l'affrontement avec les proches. Plus grave est la réception positive de tels arguments chez les tenants d'une gauche radicale, sensibles aux critiques sur la marchandisation des corps dans le monde libéral, à la défense des déshérités, ainsi qu'à la formulation d'un contre-modèle libérateur suffisamment flou pour ne pas avoir à le discuter, l'essentiel étant dans la reconnaissance d'un adversaire commun. Sur ce terrain, le philosophe-militant Tariq Ramadan excelle lorsqu'il affirme devoir "*développer un discours à la mesure de l'oreille qui l'écoute*"<sup>6</sup>, et qu'il encourage les jeunes musulmans à tisser des alliances avec toutes les associations "anti" et les groupes politiques hostiles à l'hégémonie occidentale. Une stratégie d'entrisme définie par ce dernier comme une "*philosophie de la résistance dans la collaboration*"<sup>7</sup>.

La confusion cultivée entre classe, race et sexe exige de prendre position, d'affirmer que le port du voile n'est pas un geste anodin résultant de la seule décision individuelle. Il relève d'un acte collectif, solidement encadré, même si de nombreuses jeunes filles ont la conviction d'y être venues d'elles-mêmes. Preuve en est de la mobilisation d'avocats-militants autour de ces dernières, de l'instrumentalisation des médias et de leurs caméras pour victimiser ces exclues de l'école, reléguées aux salles d'études et aux cours privés, voire assimilées aux "femmes tondues" de la Libération après la diffusion d'images d'une lycéenne en larme dont le crane rasé est interprété non pas comme un acte d'auto-agression, mais comme la marque de l'exclusion sociale. Suprême humiliation qui éveille le doute, facilite l'écoute chez certains intellectuels comme le sociologue Bruno Latour qui ironise sur l'intolérance d'une République vieillissante, effrayée par son multiculturalisme et incapable de hiérarchiser les problèmes : "*ceux que le foulard islamique terrorise aujourd'hui se sont-ils souciés de la menace que faisait courir à la France le port du foulard Hermès ?*"<sup>8</sup>. La multiplication des tables rondes et colloques sur ce thème montre la portée symbolique "de ce bout de chiffon", dont l'interdiction est assimilée à une forme de racisme et donc à un vieux reste de croyance en "*l'obligation de civiliser les races inférieures*"<sup>9</sup>. Au salon du Bourget, sur les sites Internet, dans les mosquées et les librairies musulmanes, mais aussi dans des réunions politiques ou groupes de réflexion à l'instar du Forum social de Londres d'octobre 2004, intégristes et traditionalistes sont accueillis au prétexte qu'ils représentent l'opinion de "millions de musulmans" et qu'il est donc nécessaire d'entendre ce qu'ils ont à

---

<sup>6</sup> Cassette de Tariq Ramadan, Islam et Occident, cité in Caroline Fourest, *Frère Tariq*, Paris, Grasset, 2004.

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> *Le Monde*, 17 janvier 2004.

<sup>9</sup> Herrgott Jean-Claude, "Le rapport Stasi ou l'invention de la commission réalité", <http://www.islamlaicite.org/article183.html>.



dire. Dans l'un des multiples colloques sur l'islam organisés au cours de ce Forum social, l'Anglaise Milena Buyum, de l'Assemblée nationale contre le racisme, a dénoncé la discrimination des musulmans, soumis à une *"dictature d'Etat"* dont la loi Stasi serait *"l'une des manifestations les plus visibles"*. Simultanément, les mêmes personnes s'indignent de la religiosité du président américain ou de la désignation à la Commission européenne de l'un des conseillers du Pape, Rocco Buttiglione, du fait de ses opinions sur l'avortement, les homosexuels et l'égalité homme/femme. Tactique de "l'arroseur arrosé", les défenseurs du candidat de Berlusconi, face à la levée de boucliers, accusent l'élite européenne de "cathophobie".

Que s'est-il passé depuis une quinzaine d'années en France et ailleurs ? Avons-nous vécu sur les acquis des années 1970, persuadés que la nouvelle génération – plus particulièrement les jeunes issus de l'immigration – avait nécessairement intégré la vision d'un monde qui profiterait aux deux sexes ? La journaliste française de culture marocaine, Leïla Djitli, ne s'était jamais posé la question du voile et de la tradition, jusqu'au jour où sa fille, Nawel, décida de l'adopter. En écrivant *Lettre à ma fille qui veut porter le voile*, celle-ci a voulu libérer une parole retenue : *"Les femmes qui nous précèdent, te précèdent, Nawel, ont abandonné le voile. T'es-tu demandé pourquoi ? Penses-tu qu'elles l'ont jeté par-dessus bord, ou découpé, sans savoir ce qu'elles faisaient ? Les prendraient-tu pour des idiots ? Ne crois-tu pas qu'elles étaient, au contraire, parfaitement conscientes de ce qu'elles faisaient ? Pour moi, le voile est synonyme de passé, et même d'enfermement. Un passé fait, sinon d'humiliations, en tout cas de souffrances ou, pire, d'hypocrisie... Ton voile montre et camoufle, voile et dévoile une condition de femme"*. En fait, le problème n'est pas qu'une gamine décide un jour de se voiler, mais plutôt qu'elle perçoive dans le corps féminin libéré du contrôle masculin, un élément de discorde, un danger pour la communauté humaine.

Les études de genre liées à l'anthropologie ont cet avantage d'éclaircir les visées politiques de certains prédicateurs – les "réformistes" cherchant à se démarquer des intégristes – qui acceptent volontiers d'abandonner certains préceptes du Coran comme la lapidation et l'esclavage, mais jamais la polygamie, la répudiation, la tutelle matrimoniale, l'inégalité successorale, le devoir d'obéissance. La pudeur, terme pour traduire la peur du corps féminin libéré, sert d'explication au refus de serrer la main des femmes ou de les côtoyer dans une piscine comme le prescrit Tariq Ramadan : *"Tu ne peux pas y aller parce que ton regard est posé sur des choses que tu ne dois pas voir !"* <sup>10</sup>. Il serait donc possible – du moins en Occident – d'épurer le Coran de quelques principes incompatibles avec la modernité, mais pas de l'obligation du voile qui participe au maintien de la structure

---

<sup>10</sup> Cassette de Tariq Ramadan, "La femme musulmane face à son devoir d'engagement", Caroline Fourest, op. cité.

dominatrice masculine dans la culture musulmane. Ce point d'achoppement montre l'existence d'un verrou à l'intérieur des têtes, même chez les filles non voilées. S'il saute, tombera l'obstacle majeur à la reconnaissance de la femme comme un être complet, autonome, responsable d'elle-même.

Sur ce terrain, les politiques tendent à reproduire les erreurs faites il y a quinze ans dans les banlieues. Avec l'expérience des "grands frères", les parents ont été dessaisis de toute autorité et les jeunes filles sommées de se taire, fuir leur cité ou devenir des garçons manqués. Les grands frères ont laissé pousser leur barbe – encadrés par une avant-garde militante religieuse –, renforçant ainsi leur pouvoir sur les corps et les esprits. Dans ce contexte, le voile peut certes apparaître comme un moyen d'échapper à ce carcan, alors qu'il le renforce bien plus.